Les Avenières Veyrins-Thuellin

Vie Citoyenne

Journal d'Information Municipale

A la rencontre des habitants de notre ville

N° 1

Février 2016

> Commune Nouvelle

Présentation de l'organisation politique

p4

> Office de Tourisme

Quoi de neuf ?

p11

> Vie Locale

le 5 AVRIL

Passage de la TNT à la HD

p10

> Le Mot du Maire

Chers habitants,

La commune nouvelle Les Avenières Veyrins-Thuellin est née le 1er janvier 2016.

Il convient de donner une réalité à cette création juridique.

Lors des deux premières séances du conseil municipal, j'ai affirmé mon engagement pour mener à bien la construction de cette nouvelle entité.

Il me parait important de publier mes deux interventions qui donnent le sens à ce beau projet pour notre territoire.

Intervention lors de la séance du conseil municipal du 8 janvier 2016 après l'élection du Maire

Vous venez de me confier la lourde et exaltante responsabilité de conduire pour les 4 années à venir et dans l'intérêt général la destinée de la commune nouvelle : **"Les Avenières Veyrins-Thuellin"**

Je mesure l'honneur et la confiance que vous me faites en me permettant aujourd'hui de devenir le premier magistrat de cette nouvelle commune.

Nous vivons depuis le 01 janvier des moments historiques.

En ce début d'année 2016, nous écrivons tous ensemble la première page d'une nouvelle histoire territoriale.

En effet, depuis une semaine, nos deux communes sont rassemblées pour ne faire désormais qu'une. En changeant d'état civil, en prenant de nouvelles dimensions et en rassemblant toutes les richesses humaines de ce nouveau territoire, émerge une nouvelle entité porteuse d'espoir et d'avenir.

Cette idée de création remonte à l'automne 2014. Proche l'une de l'autre, nos deux communes et leurs habitants s'apprécient depuis longtemps n'hésitant pas à mettre en commun des services et des festivités. Et combien de couples se sont formés entre Aveniérantes et Veyrlinois et entre Veyrlinoises et Aveniérants ? Il était donc bien normal et naturel qu'un jour devant tant d'exemples d'unions, nos deux communes disent à leur tour : oui à la « fusion ».

Pendant plus d'une année, avec Gérard GUICHERD nous n'avons pas ménagé nos efforts pour construire avec sérieux et complicité ce grand projet.

Cela n'a pas toujours été facile tant sur le plan technique, que juridique et organisationnel mais nous avons fait nôtre la citation de ***Sénèque*** (précepteur de César) :

*« ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, mais c'est parce que nous n'osons pas qu'elles le sont ». **Alors nous avons osé !***

Oser c'est faire preuve de courage, une des qualités que doivent avoir les élus. Le courage est synonyme de prises de risques, maîtrisées bien sûr, mais c'est aussi et surtout assumer ses responsabilités et ne pas céder à la facilité.

Mes chers collègues, adjoints et conseillers municipaux des deux communes historiques je vous remercie chaleureusement pour votre lucidité, votre confiance et votre très forte implication dans la construction de cette commune nouvelle.

En votant à une très large majorité sa création vous avez su prendre, avec le sens des responsabilités qui caractérise celles et ceux qui voient au-delà du quotidien, la décision, ô combien, difficile de modifier le cours de l'histoire de nos communes.

Avec cette décision nous complétons le dispositif de réorganisation territoriale engagé par l'Etat, mais sans attendre qu'on nous l'impose. **Nous restons ainsi maitres de notre destin.**

Mais qu'aurions-nous pu faire sans la compréhension de nos populations. Bien sûr et il est normal que s'expriment des interrogations et certaines craintes. Mais de toutes les réunions publiques, de toutes les rencontres avec la population nous n'avons pas ressenti de fortes oppositions à notre projet.

La population nous fait confiance mais elle attend aussi pour voir !

Alors à nous Elus de prouver que les citoyens ont eu raison de nous faire confiance.

Cette commune nouvelle repose sur des fondations solides contenues dans la charte que nous avons rédigée et portée plusieurs fois à la connaissance de nos concitoyens.

A la tête de cette commune nouvelle, je m'engage à respecter et à faire respecter l'ensemble des dispositions contenues dans cette charte ayant valeur de contrat moral pour tous.

Mesdames et Messieurs, Chers Collègues, vous pouvez compter sur ma disponibilité, mon énergie, ma rigueur et mon courage pour assurer ma fonction de Maire avec honnêteté, transparence et en respectant les valeurs humaines que je n'ai de cesse de défendre. Je n'ai pour objectifs que l'intérêt général et le développement de notre territoire au service de la satisfaction de ses habitants.

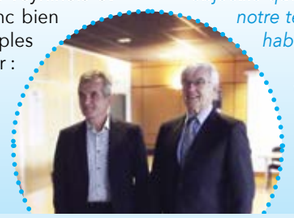

Vive la commune nouvelle des Avenières Veyrins-Thuellin,
Vive la république,
Vive la France »

Intervention lors de la séance du conseil municipal du 21 janvier 2016

Le 8 janvier le Conseil Municipal de la commune nouvelle des Avenières Veyrins-Thuellin a élu son maire et son exécutif. Ces élections ne se sont pas faites à l'unanimité. Elles témoignent certainement de la diversité de pensées et d'idées mais pas d'une opposition déclarée. En effet, le groupe des élus minoritaires issu des dernières élections municipales aux Avenières a fait une déclaration officielle et solennelle le 8 janvier dont je retiens plus particulièrement les éléments suivants :

« Nous pouvions avoir à l'époque le qualificatif habituellement utilisé « d'opposition » ».

« Dans le nouveau contexte de regroupement nous nous considérons comme un groupe (de réflexion ou d'opinion). La définition d'opposition n'a plus de sens ».

1/ Ce qui n'a plus de sens n'existe donc plus. Il n'y a donc pas d'opposition.

2/ L'opposition n'est pas un qualificatif, mais un statut qui permet de faire valoir des droits « les droits de l'opposition » dont notamment le droit à l'expression, par exemple dans les revues, publications et site communaux.

J'en déduis que le conseil municipal de la commune nouvelle n'a pas d'opposition en tant que telle mais dispose d'une richesse de pensées au service de la réussite de cette commune nouvelle et à son développement harmonieux au service de tous les habitants.

Car il s'agit bien pour les quatre années qui viennent de réussir tous ensemble la mise en œuvre concrète de cette nouvelle entité.

Je peux vous assurer que pour moi, réussir la mise en œuvre de ce projet qui n'est encore qu'une réalité juridique, est le premier des objectifs et ma première préoccupation.

Le dispositif de gouvernance est quasiment terminé, les dernières clarifications de *"qui fait quoi"* sont en cours et les processus de prises de décisions avancent.

Ce soir nous allons compléter le dispositif de gouvernance et plus particulièrement désigner les élus dans les différentes commissions et élire les représentants élus de la commune nouvelle dans les différents syndicats.

S'agissant des commissions, chacune et chacun a pu exprimer ses souhaits. Ils seront tous satisfaits.

En ce qui concerne l'élection des délégués dans les différents syndicats, je soumettrai leur élection à un vote à bulletin secret.

Pour ce faire, je proposerai une liste de candidats. Dans le contexte de création de la commune nouvelle et les conséquences sur le nombre de représentants à la baisse dans plusieurs syndicats, mes propositions privilégient :

> Les compétences acquises ou en cours d'acquisition,

> L'exercice actuel d'une fonction exécutive dans le syndicat,

> Enfin, mes propositions intègrent fortement le fait que le conseil municipal de la commune nouvelle ne dispose que d'élus de la majorité. »

« Personnellement, je ne suis pas candidat pour être délégué. Je veux me consacrer totalement à la commune nouvelle et à mon mandat à la communauté de communes. Enfin, je veux être en accord avec ma position concernant le non-cumul des mandats. »

Chers habitants, permettez- moi, avec Gérard Guicherd, Maire délégué de Veyrins-Thuellin, de vous réaffirmer notre engagement et celui de toute notre équipe municipale ainsi que notre détermination de mener à bien la construction de cette nouvelle commune.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce premier numéro de Vie Citoyenne des Avenières Veyrins-Thuellin.

Daniel Michoud
Maire des Avenières Veyrins-Thuellin

Les communes des Avenières et de Veyrins-Thuellin avaient engagé depuis de nombreuses années un partenariat actif dans de nombreux domaines notamment, le social, le tourisme, la culture, la prévention et l'animation.

> L'organisation de la commune nouvelle

L'organisation politique

Elles ont décidé d'aller plus loin dans cette coopération et après une année de réflexion et de travail, les deux conseils municipaux ont décidé par délibération en date du 12 novembre 2015 d'approuver et de demander à Monsieur le Préfet de l'Isère la création d'une commune nouvelle à compter du 1er janvier 2016.

Par arrêté préfectoral en date du 2 décembre 2015, Monsieur le Préfet de l'Isère a créé la commune nouvelle dénommée **« Les Avenières Veyrins-Thuellin »** à compter du 1er janvier 2016. Le siège est fixé à l'adresse suivante :

1 Square Emile Richerd
38630 Les Avenières Veyrins-Thuellin.

Le conseil municipal de la commune nouvelle a tenu sa première séance ***le 8 janvier 2016.***

Les conseillers municipaux ont été installés et ils ont élu le Maire et les adjoints .

> Gouvernance de la commune Nouvelle

L'exécutif

Maire de la commune nouvelle
Daniel MICHOUD

Maire délégué de Veyrins-Thuellin
Gérard GUICHERD

Maire délégué des Avenières
Daniel MICHOUD

CONSEIL COMMUNAL

1re Adjointe déléguée au scolaire, petite enfance, jeunesse
Myriam BOITEUX

2e Adjoint délégué à la vie locale et associative
Jean GAILLARD

3e Adjointe déléguée aux affaires sociales et au logement
Simone SALAS

CONSEIL COMMUNAL

1re Adjointe déléguée aux affaires sociales et au logement
Josiane GIPPET

2e Adjoint délégué au scolaire, petite enfance, jeunesse
Hervé MORNEY

3e Adjointe déléguée à la vie locale et associative
Sylvie MELIN

CONSEIL MUNICIPAL

Commissions et délégations au sein des syndicats et autres

EXÉCUTIF DE LA COMMUNE NOUVELLE

1er Adjoint aux finances
Gérard GUICHERD

2e Adjointe aux affaires sociales, logement et à la santé
Josaine GIPPET

3e Adjoint à l'urbanisme
Réné DESCHAMPS

4e Adjointe à la culture, au tourisme et à la communication
Nicole SITRUK

5e Adjoint à la petite enfance, enfance, jeunesse
Hervé MORNEY

6e Adjointe aux affaires scolaires
Myriam BOITEUX

7e Adjoint aux manifestations et festivités
Jean GAILLARD

8e Adjointe au développement durable et à la citoyenneté
Maria FAVIER

9e Adjoint aux voies et réseaux
Jean-Pierre TROLLIET

10e Adjointe à la solidarité et à l'autonomie
Simone SALAS

11e Adjoint aux bâtiments et équipements publics
Gilles CORTEY

12e Adjointe au sport et à la vie associative
Sylvie MELIN

13e Adjoint à la prévention des risques et sécurité
Bruno GORDON

Conseillère municipale déléguée au commerce et à l'artisanat
Aurore GUICHERD

Conseiller municipal délégué à l'énergie et à l'assistance technique aux projets d'aménagement
Marc PETIT

Conseiller municipal délégué à l'agriculture et à la forêt
Joël BORDEL

> Les autres conseillers municipaux

présentés dans l'ordre du tableau du conseil municipal.

Conseillère municipale
Christiane CHEVALIER-GAYMARD

Conseiller municipal
Patrick CANET

Conseiller municipal
Christian LEPREVOST

Conseillère municipale
Maria-Elisabete BOURDALE

Conseillère municipale
Colette GREPAT

Conseiller municipal
Alain SOCIE

Conseillère municipale
Maryse BILLET

Conseillère municipale
Carole DESOUCHE

Conseiller municipal
Youri GARCIA

Conseiller municipal
Benoît STOCARD

Conseillère municipale
Olga MARTINEZ

Conseillère municipale
Marie Catherine LAMIRAL

Conseiller municipal
David FERNANDEZ

Conseiller municipal
Gilbert MERGOUD

Conseillère municipale
Denise CORTEY

Conseiller municipal
Eric ROUX

Conseillère municipale
Catherine BIARD

Conseillère municipale
Marlène SUBIT

Conseiller municipal
Tristan PAIN

Conseillère municipale
Danielle GARCIA

Conseiller municipal
Gilles MONNET

Conseillère municipale
Christel GALLIANO

Conseillère municipale
Chantal REY

Conseiller municipal
Maurice NICOLAS

Conseiller municipal
Guillaume FAVIER

Conseiller municipal
Olivier COTTAZ

Conseiller municipal
Philippe GAGNEUX

Conseillère municipale
Nadège BALLEFIN

> Les Commissions municipales

Lors de sa deuxième séance, le 21 janvier 2016, le conseil municipal a créé des commissions municipales.

FINANCES

BIARD Catherine
BOITEUX Myriam
CORTEY Gilles
COTTAZ Olivier
DESCHAMPS René
DESOUCHE Carole
GAGNEUX Philippe
GAILLARD Jean
GUICHERD Gérard
MELIN Sylvie
SALAS Simone
SOCIE Alain

URBANISME

CHEVALIER-GAYMARD Christiane
DESCHAMPS René
DESOUCHE Carole
FAVIER Maria
GAGNEUX Philippe
GAILLARD Jean
GUICHERD Aurore
MERGOUD Gilbert
MONNET Gilles
NICOLAS Maurice
ROUX Eric
TROLLIET Jean-Pierre

CULTURE TOURISME

BIARD Catherine
CHEVALIER-GAYMARD Christiane
FAVIER Maria
GUICHERD Aurore
LEPREVOST Christian
MONNET Gilles
NICOLAS Maurice
PAIN Tristan
REY Chantal
SALAS Simone
SITRUK Nicole

BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS

BALLEFIN Nadège
CORTEY Gilles
DESCHAMPS René
GAGNEUX Philippe
GAILLARD Jean
GORDON Bruno
MONNET Gilles
MORNEY Hervé
PETIT Marc
ROUX Eric
SALAS Simone
TROLLIET Jean-Pierre

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET CITOYENNETÉ

BILLET Maryse
FAVIER Maria
GAILLARD Jean
GALLIANO Christel
GARCIA Danielle
GUICHERD Aurore
LEPREVOST Christian
MELIN Sylvie
SITRUK Nicole
STOCARD Benoît
SUBIT Marlène

MANIFESTATIONS ET FESTIVITÉS

CHEVALIER-GAYMARD Christiane
FAVIER Maria
GAILLARD Jean
LEPREVOST Christian
MARTINEZ Olga
MELIN Sylvie
MONNET Gilles
SITRUK Nicole

COMMERCE ET ARTISANAT

BIARD Catherine
CANET Patrick
CHEVALIER-GAYMARD Christiane
GREPAT Colette
GUICHERD Aurore
LEPREVOST Christian
MELIN Sylvie
REY Chantal

COMMUNICATION

BALLEFIN Nadège
BIARD Catherine
DESCHAMPS René
FAVIER Maria
GUICHERD Aurore
MONNET Gilles
NICOLAS Maurice
SALAS Simone
SITRUK Nicole
SUBIT Marlène

VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

CHEVALIER-GAYMARD Christiane
FAVIER Maria
GAILLARD Jean
GARCIA Danielle
LAMIRAL Marie-Catherine
LEPREVOST Christian
MARTINEZ Olga
MELIN Sylvie
MONNET Gilles
SITRUK Nicole

PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE

BOITEUX Myriam
CHEVALIER-GAYMARD Christiane
GALLIANO Christel
GARCIA Danielle
LAMIRAL Marie-Catherine
MARTINEZ Olga
MORNEY Hervé
PAIN Tristan
SITRUK Nicole

AFFAIRES SCOLAIRES

BOITEUX Myriam
BOURDALE Maria-Elisabete
CHEVALIER-GAYMARD Christiane
FAVIER Guillaume
GALLIANO Christel
GIPPET Josiane
MORNEY Hervé
PAIN Tristan

COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

BILLET Maryse
BOURDALE Maria-Elisabete
CANET Patrick
DESCHAMPS René
GIPPET Josiane
GORDON Bruno
SALAS Simone
SUBIT Marlène

AGRICULTURE ET FORÊTS

BOITEUX Myriam
BORDEL Joël
FAVIER Maria
FERNANDEZ David
GUICHERD Aurore
ROUX Eric
TROLLIET Jean-Pierre

PRÉVENTION DES RISQUES ET SÉCURITÉ

BILLET Maryse
BOURDALE Maria-Elisabete
CANET Patrick
COTTAZ Olivier
FAVIER Guillaume
GAILLARD Jean
GORDON Bruno
MONNET Gilles
STOCARD Benoît
TROLLIET Jean-Pierre

VOIRIE ET RÉSEAUX

BORDEL Joël
CORTEY Gilles
DESCHAMPS René
FERNANDEZ David
GAGNEUX Philippe
GAILLARD Jean
GORDON Bruno
MONNET Gilles
PETIT Marc
ROUX Eric
TROLLIET Jean-Pierre

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET JURY DE CONCOURS

TITULAIRES	SUPPLEANTS
GUICHERD Gérard	DESCHAMPS René
CORTEY Gilles	GORDON Bruno
TROLLIET Jean-P.	COTTAZ Olivier
BOITEUX Myriam	MORNEY Hervé
SOCIE Alain	NICOLAS Maurice

titulaires

suppléants

> Les Délégations

Désignation des représentants au sein d'associations, d'organismes extérieurs

> OFFICE DE TOURISME LES AVENIERES / VEYRINS-THUELLIN :

GALLIANO Christel
GUICHERD Aurore
LEPREVOST Christian
NICOLAS Maurice
PAIN Tristan
REY Chantal
SITRUK Nicole

Suppléant : COTTAZ Olivier

> CENTRE SOCIO-CULTUREL INTERCOMMUNAL JEAN BEDET

BALLEFIN Nadège
DESCHAMPS René
MARTINEZ Olga
MORNEY Hervé
NICOLAS Maurice
SALAS Simone
SITRUK Nicole

Suppléants :
BOITEUX Myriam
PAIN Tristan

>AMAPAC - ASSOCIATION DE LA MAISON DU PAYS DES COULEURS

SALAS Simone
SITRUK Nicole

Suppléants : GALLIANO Christel

> ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DE L'ISERE

BORDEL Joël

FERNANDEZ David

> Les Délégations • suite

titulaires
suppléants

> ASSOCIATION CIVILE DES EAUX DES AVENIERES ET DE CORBELIN

BORDEL Joël	-

>COLLEGE ARC-EN-CIERS

MORNEY Hervé	SITRUK Nicole

>COMMISSION COMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER - Collège n° 1 composé d'élus

MICHOUD Daniel FAVIER Maria	TROLLIET Jean-Pierre GALLIANO Christel

>COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL ET CINEMATOGRAPHIQUE

MICHOUD Daniel	CANET Patrick GUICHERD Aurore

> CORRESPONDANT DEFENSE

STOCARD Benoît	-

>CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE

STOCARD Benoît	CANET Patrick

>REFERENT AMBROISIE

FAVIER Maria	TROLLIET Jean-Pierre

> Liste des délégués des syndicats intercommunaux

délégués intercommunaux au sein du SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA RÉGION DE DOLOMIEU-MONTCARRA

GUICHERD Gérard ROUX Eric	BILLET Maryse COTTAZ Olivier

délégués intercommunaux au sein du SYNDICAT DES ENERGIES DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

TROLLIET Jean-Pierre	PETIT Marc

délégués intercommunaux au sein du SYNDICAT DES MARAIS DE MORESTEL

BORDEL Joël TROLLIET Jean-Pierre	FERNANDEZ David ROUX Eric

délégués intercommunaux au sein du SYNDICAT MIXTE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DES ABRETS ET ENVIRONS

DESCHAMPS René SOCIE Alain	CORTEY Gilles TROLLIET Jean-Pierre

délégués intercommunaux au sein du SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DÉFENSE CONTRE LES EAUX DU HAUT-RHÔNE

CANET Patrick FAVIER Maria FERNANDEZ David MERGOUD Gilbert	GORDON Bruno FAVIER Guillaume

>L'organisation relative à l'action sociale vous sera présentée dans un prochain numéro de Vie Citoyenne.

>La création des comités consultatifs

La Municipalité a décidé d'ouvrir **11 commissions municipales** aux administrés et ainsi créer 11 comités consultatifs. Il s'agit des commissions :

- > FINANCES
- > URBANISME
- >CULTURE ET TOURISME
- > COMMUNICATION
- > PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE
- > AFFAIRES SCOLAIRES
- > DÉVELOPPEMENT DURABLE ET CITOYENNETÉ
- >VOIES ET RÉSEAUX
- > BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS
- > VIE ASSOCIATIVE ET VIE LOCALE
- > PRÉVENTION DES RISQUES ET SÉCURITÉ

Elle a également souhaité créer un comité consultatif relatif au :

>FLEURISSEMENT.

“ Si vous souhaitez participer à l'un de ces comités, merci de transmettre votre candidature et les raisons qui la motivent par écrit à l'adresse de la mairie.

>Organigramme des services

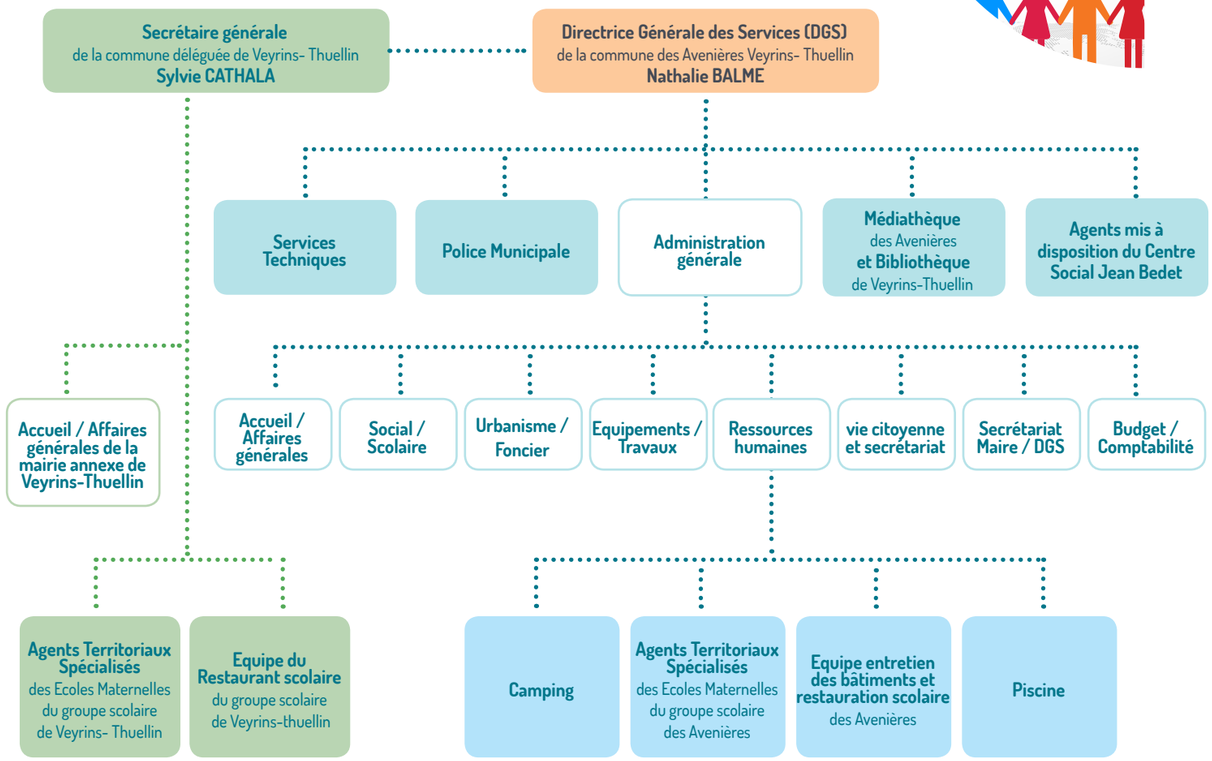

> Retour en images

Ceremonie des voeux 2016

> Les Avenières

> Veyrins-Thuellin

> Information aux habitants

du passage de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) à la Haute Définition (HD).

Le 05 avril 2016
la Télévision Numérique Terrestre (TNT) passe à la Haute Définition (HD).

Sont concernés les habitants dont la télévision (TV) est raccordée à une antenne râteau et seuls ceux disposant d'un équipement compatible, télévision HD ou télévision dotée d'un adaptateur TNT HD pourront continuer à recevoir la télévision après le 05 avril 2016.

Par ailleurs, tous les habitants recevant la TNT, même correctement équipés devront ce jour (le 05 avril 2016), procéder à une nouvelle recherche et mémoriser des chaînes sur leur TV.

> Etape 1

Si vous recevez la télévision par l'antenne râteau faites le test dès que possible pour savoir si vous devez vous équiper.

> afficher la chaîne 7 ou 57

et vérifier que le logo « ARTE HD » apparaît sur l'une ou l'autre de ces chaînes.

> si le logo « ARTE HD « apparaît

votre télévision est compatible avec la TNT HD. Rendez-vous le 05 avril 2016 pour régler votre TV et profiter de la TNT HD.

> si le logo « ARTE HD « n'apparaît pas sur aucune des 2 chaînes

votre TV n'est pas compatible avec la TNT HD. Il n'est pas nécessaire de la remplacer et il suffit de vous procurer un adaptateur TNT HD (à partir de 25 €). Sinon vous ne recevrez plus la télévision après le 05 avril 2016.

> Etape 2

le 05 avril 2016, régler votre TV (recherche et mémorisation des chaînes diffusées par la TNT).

Pour de plus amples informations :
site internet recevoirlatnt.fr
ou téléphoner au 09 70 81 88 18
(prix d'un appel local).

> Quoi de neuf à l'Office de Tourisme ?

Office de Tourisme
Les Avenières Veyrins-Thuellin

> Exposition

La salle d'exposition située au 110 de l'avenue Général Jacques GUILLERMAZ devient :

L'atelier 110

A la manière d'une expo-boutique, L'Atelier 110 dévoile de nouveaux créateurs et artisans d'art toutes les 3 semaines.

C'est une invitation à découvrir de nouveaux univers, des savoir-faire uniques, et des créations "faites-mains", concoctées tout près de chez nous.

L'Atelier 110 est un espace dédié à l'artisanat d'art local, et met l'Art dans tous ses états : Peintures, Sculptures, Objets décorations, Photos, Bijoux, Mosaïques, Artisanat et traditions locales.

Des expositions thématiques viendront ponctuellement investir l'Atelier :

Rendez-vous au Moyen Age
du 29 Avril au 20 Mai

Les mariages d'autrefois
du 21 Mai au 10 Juin
organisée par l'AMAPAC

Et bien d'autres surprises encore ... N'hésitez pas à pousser la porte !

Anne Lise et Sophie seront là pour vous accueillir

> Cinema

1400 spectacteurs

En 2015, il y a eu plus de 1400 spectateurs et de très beaux moments partagés.

En 2016 l'aventure continue et nous vous attendons encore plus nombreux.

Les prochaines projections auront lieu les

vendredi 26 février
20h30 salle des fêtes de Ciers :
DEMAIN

vendredi 11 mars
20h30 salle des fêtes de Ciers :
CHOCOLAT

Si vous êtes intéressés pour participer à la programmation des films, n'hésitez pas à vous manifester à l'office de tourisme.

Les mariages d'autrefois

" Pour symboliser l'union des communes des Avenières et Veyrins-Thuellin, dans le cadre de l'exposition 'les mariages d'autrefois', nous organisons la reconstitution d'un mariage d'antan.

Nous recherchons des figurants pour jouer les mariés et les témoins, faîtes-vous connaître auprès de l'Office de Tourisme.

> L'Office de Tourisme et les jeunes !

Les hôtesses ont créé une nouvelle page Facebook, pour diffuser l'information auprès des adolescents.

On va bouger, bouger !

N'hésitez pas à leur transmettre ce flashcode, ils sauront quoi en faire s'ils ont un smartphone !

> Les manifestations en preparation

Comme l'année dernière, nous allons organiser

Aventur'Express, le 25 juin,

une journée ludique et festive, où l'on découvre notre territoire en équipe et en réalisant diverses épreuves : Canoë, énigmes, marche ...

Vous pouvez vous joindre à nous en amenant vos idées et votre bonne humeur !

le 12 juin, l'inauguration de la Viarhôna, organisée par la Communauté des Communes du Pays des Couleurs. Nous faisons appel aux associations, mais également aux particuliers, qui voudraient participer à cette grande manifestation.

En préparation également...

Le festival des Aveyrinades les 27 28 29 30 avril,

le 21 mai
le festival **Le vingt Rouge**

De beaux moments en perspective.
Nous vous tiendrons au courant.

OT Avenières Veyrins-Thuellin
www.otlesavenieres.fr
04 74 33 66 22
ot@ lesavenieres.fr

AGENDA > MARS

AGENDA

Prochaines séances du conseil municipal :

> 1er **mars** à 20h30, avec notamment à l'ordre du jour le débat d'orientation budgétaire

> **31 mars** à 20h30, avec notamment à l'ordre du jour le vote du budget 2016

En salle du conseil municipal des Avenières Veyrins-Thuellin

> Appel au civisme

Il n'est pas acceptable de trouver des sacs de déchets n'importe où.

La photo n'est qu'un exemple du manque de respect de certains qui nuit au bien-être de tous.

Les conteneurs des salles de fêtes ont exclusivement vocation à recevoir les déchets produits par les utilisateurs de ces lieux et ils ne sont en aucun cas destinés à recevoir les ordures ménagères des particuliers.

Le Maire fait savoir que les contrôles vont être renforcés et que **ces dépôts sauvages feront l'objet de contravention.**

MESSAGE

MESSAGE de l'ancienne commission communication de la commune fondatrice de **Veyrins-Thuellin**

L'information semestrielle ne disparait pas avec la création de la commune nouvelle.

La nouvelle commission communication travaille en ce moment à l'harmonisation de nos supports, nous reviendrons prochainement vers vous pour vous faire part des nouveautés.

> Complément Etat Civil 2015 des Avenières

Voici des éléments complémentaires à l'état civil du numéro de janvier 2016 dans la mesure où n'avions pas connaissance de ces évènements au moment du bouclage de cette publication.

Naissance	**INDERCHIT Léna** *Née à CHAMBERY (Savoie)* *le 24 décembre 2015.*
Mariage	*LE 31 DECEMBRE 2015 :* **Philippe GéHIER** **et Eulice GRAÇA PASSOS**
Décès	*LE 31 DECEMBRE 2015* **HUMBERT Marcel** *à LE PONT-DE-BEAUVOISIN (Isère)*

Contact MAIRIES

> Mairie
Les Avenières Veyrins-Thuellin

1, Square Emile RICHERD
BP 30028
38630 LES AVENIERES

Tél : 04 74 33 61 87
Fax : 04 74 33 79 41

mairie@lesavenieres.fr
→ **www.lesavenieres.fr**

> Accueil ouvert :

Du lundi au jeudi :
9h - 12h et 13h30 - 17h30

Vendredi et Samedi :
9h - 12h

> Pendant les Vacances scolaires :

Du mardi au jeudi :
9h - 12h et 14h - 17h30

Vendredi et samedi :
9h - 12h

> Permanences affaires sociales :

Lundi et jeudi : **14h - 17h30**
Mercredi : **9h - 12h**

> Permanences urbanisme :

Lundi, mardi et jeudi :
9h - 12h et 14h -17h30

> Mairie Annexe
Veyrins-Thuellin

Mairie Veyrins-Thuellin
2, place François Cointeraux
38630 Veyrins-Thuellin
Tél. 04 74 33 61 27
mairie@veyrins-thuellin.fr
→ **www.veyrins-thuellin.fr**

> Accueil ouvert :

Mardi :
8h30 - 12h et 14h - 17h45
Mercredi, jeudi, vendredi, samedi :
8h30 - 12h

Communication municipale Février 2016
Mairie Les Avenières Veyrins-Thuellin
Directeur de publication et Rédaction : M. le Maire, D.Michoud.
Crédits photos : Mairie, OT Les Avenières, et les associations.
Création, maquette : ••• www.tria-design.fr
Impression : Imprimerie MAX PERRIN, Les Avenières.

Imprimé sur papier 100% recyclé, avec encres végétales - Ne pas jeter sur la voie publique , SVP.